Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 47 (1918)

Heft: 10

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Pas le moins du monde. Ils sont coupables d'étourderie ou de négligence et méritent d'être punis.

— Comment faire, alors ?

— A mon avis, il faudrait éviter que ces punitions ne fussent qu'une simple *répétition*. Ainsi, prenons le cas de Jules, par exemple. Ce garçon a omis de mettre **s** à la deuxième personne du singulier. Pourquoi lui faire écrire 20 fois de suite *le même verbe ?* N'y aurait-il pas avantage à lui faire trouver 20 verbes différents qu'il devra tous écrire à la 2e personne en soulignant **s** : *tu marches, tu lis, tu récites*, etc. ?

— Mais quand il s'agit *d'un mot* mal orthographié, comme *aperçoit* ou *terrier ?*

— Dans ce cas, faites-leur composer quatre ou cinq phrases dans chacune desquelles se retrouvera le mot fautif, qui sera souligné, par exemple : *On* **aperçoit** *un chamois au sommet du rocher ; Louise* **aperçoit** *des violettes au bord de la haie,* etc. De même punissez les élèves qui persistent à arriver en retard et ceux qui oublient sans cesse leur matériel et une petite composition de dix, quinze ou 20 lignes — suivant le cas et la récidive — sur les *bienfaits de la ponctualité* ou les *dangers de l'étourderie*. Ils seront punis bien davantage, car la composition demande toujours un effort et le profit sera plus grand.

(Educateur.)

BIBLIOGRAPHIES

La *Revue hebdomadaire et son Supplément illustré,* paraissant le samedi, librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris.

Sommaire du N° du 13 avril :

Adrien Mithouard, président du Conseil municipal de Paris, *La France et ses alliés en guerre. Paroles de témoins. X. Paris capitale de l'Occident.* — Georges Lacour-Gayet, de l'Académie des Sciences morales et politiques, « *Hurrah for the French* ». — Lucien Hubert, sénateur, *Un effort naval.* — Henri Bidou, *Alexandre Dumas fils, La vengeance de Francillon.* — Comtesse de Courson, *Royaumont.* — Mrs Belloc Lowndes, *Lilla,* VII, traduit par M. Maury. — *Le chateau de Moy.* — Faits et idées au jour le jour. — Bibliographie.

La *Revue hebdomadaire* ne publie que de l'inédit.

* * *

Schweizer Illustrierte Zeitung, Erscheint Samstags, Verlagsanstalt Ringier und Cie, Zofingen, Argovie.

Sommaire du N° du 27 avril :

Ein neues Beförderungsmittel in den Alpen der Sud-Ost-Front. — Flüge über die Alpen. — Von den Kämpfen im Westen. — Die Fürstin Witwe, Roman. — Unterhaltungs-Beilage.

Nombreuses photographies des hommes et des choses du jour.

* * *

Revue Cécilienne, organe destiné à promouvoir le progrès du chant ecclésiastique, spécialement dans le diocèse de Lausanne et Genève (Suisse), paraissant non périodiquement. Deuxième série : Nos 6 à 12. — Rédacteur principal : M. l'abbé Joseph Bovet, professeur de chant sacré au Séminaire diocésain et à l'Ecole normale. Expédition : Imprimerie Saint-Paul, avenue de Pérolles, 38, Fribourg.

Sommaire des Nos 8 et 9.

Dans le diocèse. — La Commission diocésaine de chant sacré. — Notes liturgiques et pratiques, en commentaires du *Motu proprio* de Pie X. — Réponses à des questions posées. — Sainte Cécile (suite). — Quelques restaurateurs de la musique d'église : G. Ett, K. Proske, F. Witt, Ch. Bordes. — L'accentuation du latin. — Variété : Plain-chant.

* * *

Le Répertoire du chœur d'hommes. — Premier volume : 30 chœurs profanes, soigneusement revus et accompagnés de commentaires par Georges Humbert. — Foetisch, frères (S. A.), éditeurs, Lausanne.

Ce recueil qui vient de paraître renferme des chœurs en partie inédits ou pour la première fois pourvus d'un texte français (Maurice Kufferath) d'E. Ansermet, C. Attenhofer, E. Barblan, O. Barblan, J. Bischoff, Ed. Combe, A. Dénéréaz, G. Doret, H. Gœtz, C. Hænni, Th. Jacky, E. Jaques-Dalcroze, J. Lauber, Fr. Liszt, G. Lœwe, C. Munzinger, C. North, G. Pantillon, H. de Senger, Fr. Bmetana, W. Sturm, R. Wagner, R. Wissmann.

Il se propose d'apporter aux sociétés chorales de langue française des éléments nouveaux de vie et tout en tenant compte des exigences spéciales du chœur d'hommes, de faire à l'art la place qui lui revient. Le *Répertoire du chœur d'hommes,* dont ce n'est ici que le premier volume, veut être à la fois un instrument de travail, instrument perfectionné dont les Directeurs ne pourront pas ne pas tirer parti, et un fonds dans lequel les sociétés puiseront tout ce qui est nécessaire à leur activité musicale. Nous nous bornons, pour aujourd'hui, à en signaler l'apparition aux intéressés.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — La commune de Fétigny vient d'allouer à son instituteur le montant de 250 fr., à titre d'indemnité pour le renchérissement de la vie en 1918.

Dans sa dernière séance, le conseil communal de Villeneuve a voté à son instituteur une allocation de 200 fr., comme indemnité pour le renchérissement de la vie.

Sur proposition de M. Oscar Genoud, syndic, le Conseil général de Châtel-Saint-Denis a décidé, à l'unanimité, d'accorder à son corps enseignant une allocation équivalente à celle de l'Etat.

Vaud. — Un long débat s'est élevé au conseil communal de Lausanne, sur une pétition de la paroisse catholique du Valentin, demandant à la ville un subside annuel de 5,000 fr. pour ses classes primaires, qui comptent environ 550 élèves. Conformément à la proposition de la majorité de la commission, le conseil a renvoyé la pétition à la municipalité par 60 voix contre 14 « à titre de renseignement », ce qui équivaut à un refus.

Trois municipaux étaient favorables à la pétition. Le directeur des Ecoles, M. Charles Burnier, après avoir constaté que les classes catholiques rendent d'excellents services et que leur existence ne nuit en rien aux écoles publiques, recommandait chaudement l'allocation. M. Burnier voyait aussi dans l'affaire une question de tolérance.